

BRP ET SON ACTIONNAIRE PRINCIPAL ANNONCENT UN RECLASSEMENT PAR VOIE DE PRISE FERME

Valcourt (Québec), le 15 avril 2024 – BRP inc. (TSX : DOO; NASDAQ : DOOO) (« BRP » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui que Bain Capital Integral Investors II, L.P. (« Bain » ou l'« actionnaire vendeur ») et la Société ont conclu une convention avec BMO Marchés des capitaux afin de réaliser un reclassement par voie de prise ferme (le « placement »). Aux termes de la convention, BMO Marchés des capitaux a convenu d'acheter 1 500 000 actions à droit de vote subalterne de la Société (les « actions à droit de vote subalterne ») au prix d'offre de 92,90 \$ CA chacune.

En vue du placement, la Société déposera un supplément de prospectus provisoire à son prospectus préalable de base simplifié daté du 23 février 2023. Le supplément de prospectus provisoire sera déposé auprès des autorités en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada, ainsi qu'auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC ») dans une déclaration d'inscription sur formulaire F-10 produite en vertu du régime d'information multinational adopté par les États-Unis et le Canada.

À l'heure actuelle, Bain et les membres de son groupe détiennent 13 625 187 actions à droit de vote multiple de la Société (les « actions à droit de vote multiple »), ce qui représente environ 18,2 % des actions émises et en circulation de la Société (les « actions ») et environ 29,7 % des droits de vote rattachés à l'ensemble des actions. À la suite de la clôture du placement, Bain et les membres de son groupe détiendront 12 125 187 actions à droit de vote multiple, ce qui représentera environ 16,2 % des actions émises et en circulation et environ 27,1 % des droits de vote rattachés à l'ensemble des actions.

Le produit net du placement sera versé directement à l'actionnaire vendeur. La Société ne touchera rien sur le produit du placement.

Les actions à droit de vote subalterne de BRP sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « DOO » et sur le Nasdaq Global Select Market (« NASDAQ ») sous le symbole « DOOO ».

La clôture du placement devrait avoir lieu vers le 19 avril 2024, sous réserve des conditions de clôture habituelles.

Le placement est fait uniquement au moyen du supplément de prospectus et de la déclaration d'inscription, qui renferment des renseignements importants à propos du placement. Lorsqu'il sera disponible, le supplément de prospectus provisoire pourra être consulté sur SEDAR+ au www.sedarplus.com et sur EDGAR au www.sec.gov, tout comme le supplément de prospectus. La déclaration d'inscription peut être consultée sur EDGAR au www.sec.gov. Lorsqu'il sera disponible, un exemplaire du supplément de prospectus relatif au placement pourra être obtenu sur demande, au Canada, en communiquant avec BMO Marchés des capitaux, Brampton Distribution Centre, a/s The Data Group of Companies, 9195 Torbram Road, Brampton (Ontario) L6S 6H2, par téléphone au 905 791-3151 (poste 4312), ou par courriel au torbramwarehouse@datagroup.ca, ou aux États-Unis en communiquant avec BMO Capital

Markets Corp., Attention: Equity Syndicate Department, 3 Times Square, 25th Floor, New York, NY 10036 (Attention: Equity Syndicate). Les investisseurs éventuels devraient lire le supplément de prospectus provisoire et la déclaration d'inscription avant de prendre une décision d'investissement.

Dans le cadre de la réalisation du placement, Bain prévoit réaliser une distribution en espèces d'au plus 1 100 000 actions à droit de vote multiple à certains membres de son groupe et commanditaires, et ces actions à droit de vote multiple seront assujetties à des conventions de blocage ou à des restrictions au transfert prévues par la loi.

Aucune autorité de réglementation en valeurs mobilières n'a approuvé ni désapprouvé le contenu du présent communiqué. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat, et les titres ne seront pas vendus dans les provinces, les États ou les territoires dans lesquels une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'inscription ou l'admissibilité des titres en vertu des lois sur les valeurs mobilières de ces provinces, États ou territoires.

À propos de BRP

BRP inc. est un chef de file mondial dans l'industrie des produits de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux qui repose sur plus de 80 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à sa clientèle. Grâce à sa gamme de marques de pointe et distinctive qui comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines et les pontons Sea-Doo, les véhicules hors route et sur route Can-Am, les bateaux Alumacraft et Quintrex, les pontons Manitou et les systèmes de propulsion marine Rotax de même que les moteurs Rotax pour karts et avions de loisir, BRP ouvre la voie à des aventures exaltantes et donne accès à des expériences sur différents terrains de jeux. La Société complète ses gammes de produits par un portefeuille dédié de pièces, d'accessoires et de vêtements afin d'optimiser pleinement l'expérience de conduite. Engagée à croître de façon responsable, BRP développe des modèles électriques pour ses gammes de produits existantes et explore de nouvelles catégories de produits à basse tension et à assistance humaine. BRP, dont le siège social est situé au Québec, Canada, enregistre des ventes annuelles de 10,4 milliards de dollars provenant de plus de 130 pays, et emploie près de 20 000 personnes ingénieuses et motivées à l'échelle mondiale.

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Can-Am, Rotax, Alumacraft, Manitou, Quintrex et le logo « BRP » sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué, y compris les énoncés se rapportant au placement proposé ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques, constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « planifier », « avoir l'intention de », « anticiper » ou « croire », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables. Par leur nature, les énoncés prospectifs font intervenir des incertitudes et des risques inhérents. Ils sont exposés à des incertitudes et risques importants et sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses, tant générales que particulières, que la Société a établies à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques. On ne peut prêter foi aux énoncés prospectifs parce qu'ils sont tributaires, notamment, de l'évolution des circonstances externes et des incertitudes générales inhérentes à l'entreprise. La réalisation du placement proposé est assujettie à de nombreux facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de BRP, notamment le non-respect des conditions de clôture habituelles, ainsi qu'à d'autres facteurs importants indiqués auparavant et à l'occasion dans les documents de BRP déposés auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada et des États-Unis. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont faits à la date du

présent communiqué (ou à celle à laquelle ils ont par ailleurs été faits) et sont susceptibles de changer après cette date, et la Société n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés pour tenir compte d'événements futurs, de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exige la réglementation applicable en valeurs mobilières.

Pour plus de renseignements :

Émilie Proulx
Relations avec les médias
media@brp.com

Philippe Deschênes
Relations Investisseurs
Tél. : 450 532-6462
philippe.deschenes@brp.com